

Exercice 1996 - Rapport d'activité des services délégués - Parking Allende

M. LE MAIRE, Rapporteur : La gestion de ce parking a été confiée à la Société Via-Stationnement à compter du 1^{er} avril 1993. La collectivité étant assujettie à la taxe sur la Valeur Ajoutée pour cette activité, toutes les opérations financières sont comptabilisées pour leur montant Hors Taxes. Les recettes provenant des commerçants de la Place Cassin se sont élevées à 402 581,19 F HT.

Les dépenses correspondant à la gestion de ce parking se sont élevées pour 1996 à 494 139,31 F HT, se décomposant comme suit :

Parking Allende			
	Budget 1996	Résultats 1996	Ecart R 96 - B 96
Frais de personnel	260 000,00	311 321,20	51 321,20
Billetterie			
Maintenance et nettoyage	70 000,00	43 638,84	- 26 361,16
Energie	70 000,00	45 536,25	- 24 463,75
Entretien divers et fournitures	30 000,00	31 803,09	1 803,09
Marketing et honoraires	40 000,00		- 40 000,00
Frais de gestion, impôts et taxes	15 000,00	9 348,99	- 5 651,01
Assistance technique	58 000,00	58 830,34	830,34
Amortissements et frais financiers			
Charges exceptionnelles			
Total charges d'exploitation	543 000,00	500 478,71	- 42 521,29
Produits divers	7 000,00	6 339,40	- 660,60
Charges nettes HT	536 000,00	494 139,31	- 41 860,69

En application des conventions passées avec le gestionnaire, les avances consenties au cours de l'année 1996 se sont élevées à 536 000 F HT, soit un trop-versé de 41 860,69 F HT que Via-Stationnement va reverser à la collectivité.

Aussi, afin de permettre cet encaissement, le Conseil Municipal est invité à ouvrir en recettes un crédit de 41 860 F HT au 92.64/ 758.92027.35000, qui sera repris au budget supplémentaire 1997.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 3 juillet 1997.